



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

26.01.2011

Date de la convocation des conseillers :

26.01.2011

point de l'ordre du jour no:

12

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 4 février 2011

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Tonnar, échevin, Roller, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Subsidés extraordinaires

Vu la lettre du service d'incendie et de secours d'Esch-sur-Alzette du 3 janvier 2011 aux termes de laquelle il demande l'indemnisation des heures de permanence de l'année 2010 ;

Vu les relevés établis par Monsieur le chef de service du service du personnel en date du 26 et 27 janvier 2011 ;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2010 / 2011 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

d é c i d e à l' u n a n i m i t é

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Sapeurs-pompiers Esch/Alzette	/	Permanence d'incendie en 2010	€ 14.876,93
Secouristes de la Ville d'Esch/Alzette	/	Permanence au Théâtre municipal en 2010	€ 7.088,20

En séance

Esch-sur-Alzette, le 04/02/2011

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête